cité des paysages

JOURNÉE DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITÉ

EN MEURTHE-ET-MOSELLE

bilan & perspectives

25 SEPTEMBRE 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LORRAINE

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

cité des paysages

Ce document a pour but de prolonger la journée de travail à La Cité des Paysages, revenir sur ses temps forts et proposer ses suites.

www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr

© Flypixel

SOMMAIRE

Bienvenue à La Cité des Paysages 3
La Cité des paysages : pour quoi, pour qui ? 4
6 points clé en matière de paysages 5
Les idées fortes de la journée 7
Zoom sur le forum des initiatives 8
Annuaire 10
Les perspectives de la journée 11

Bienvenue
À LA CITÉ DES PAYSAGES !

La 2ème « journée des Paysages » qui s'est tenue le 25 septembre à la Cité des Paysages a accueilli 150 participants de divers horizons et compétences : petites communes, grandes villes, collectivités locales, associations, représentants de l'Etat, Muséum d'Histoire naturelle, représentant de Mme Ségolène Royal ministre de l'écologie, …

La diversité et la qualité des participants et des expériences partagées lors de cette journée ont permis de développer les nombreuses dimensions du thème du jour, **« le Paysage au Service des Citoyens ».** Reconquérir des coteaux en friche pour développer le vignoble c'est allier restauration d'un patrimoine culturel et paysager, et économie ancrée dans son territoire ; vivre les paysages par la randonnée, c'est apprendre à lire et entretenir la nature ; redévelopper la biodiversité en milieu urbain c'est à la fois remettre la « Ville en Nature » et recréer du lien social ; éveiller la sensibilité aux paysages c'est emmener au-delà du jugement sur le « beau », pour éduquer à l'environnement…

« Le Paysage au Service des Citoyens », au-delà de cette journée, c'est la vocation de la Cité des Paysages. Cette Cité, c'est à la fois un nouveau lieu d'accueil et d'exposition, et un réseau. Un lieu d'accueil de plus de 900 m² dédié au grand public, et plus particulièrement aux enfants et à leurs familles pour découvrir les paysages et leurs richesses et s'éduquer à l'éco-citoyenneté. La Cité est aussi un réseau d'acteurs et de sites d'éducation à l'environnement, au cœur des 164 Espaces Naturels Sensibles du département. Un réseau qu'elle anime et qu'elle enrichit de coopérations scientifiques et universitaires.

« Le Paysage au Service des Citoyens », c'est une orientation placée au cœur du projet départemental 2015-2021 intitulé « La reconquête républicaine des territoires ». À une période où l'état d'esprit de nos concitoyens est morose, où ils se sentent de moins en moins représentés par leurs représentants élus, le Paysage nous relie. Le Paysage est notre lieu de vie, et en cela il touche chacun. Le Paysage est notre lieu de vie, et en cela il est support des projets de territoires.

Cette 2ème Journée des paysages a été un formidable temps d'échange. Elle doit être une caisse de résonance des actions et un tremplin pour lancer un réseau dynamique d'acteurs du paysages. La Cité des Paysages est un outil au service de tous, dans l'intérêt du citoyen et de nos territoires.

© G. Berger-CD54

Audrey Normand
Vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-&-Moselle

© Espece d'espace

La Cité des paysages :
POUR QUOI, POUR QUI ?

La Cité des Paysages est le prolongement de la politique environnementale du conseil départemental de Meurthe-&-Moselle, initiée voici quinze ans avec les Espaces Naturels Sensibles… La démarche de la Cité des paysages constitue une façon nouvelle d'aborder, de comprendre, de vivre et d'agir pour nos patrimoines naturels et urbains, et pour l'Environnement dans sa plus large acception. Synthèse entre la géologie, la géographie, le climat, le travail des Hommes, son Histoire et ses histoires, le paysage est ici décliné dans toutes ses composantes.

La Cité est conçue autour de trois entrées, qui intègrent à leur tour trois dimensions :

L'entrée territoriale, autour du pays Terres de Lorraine, du département de Meurthe-&-Moselle, et de la Grande Région avec nos voisins et amis belges, luxembourgeois et allemands.
Si le site de Sion est inscrit dans la mémoire collective de tous les lorrains, nos programmations festives et culturelles s'adressent donc à la fois aux publics du grand Saintois et des Terres de Lorraines, dont les terroirs sont visibles depuis le belvédère paysager de la Cité. Ils s'adressent également aux citoyens de notre département, qui est le champ d'action de la politique Espaces Naturels Sensibles du conseil départemental, et dont la Cité des Paysages est le fer de lance. Enfin, ce projet scientifique et culturel original au plan national rayonne sur la Grande Région est même au-delà, lors de manifestations d'envergure et dans un objectif de développement touristique.

L'entrée « publics », qu'ils soient scolaires, familiaux ou professionnels. Les publics scolaires du département sont donc invités, en partenariat avec l'Education Nationale et les réseaux pédagogiques de l'éducation à l'environnement, à partager les programmes de la Cité. 20 000 jeunes sont ainsi formés chaque année. Par ailleurs, une programmation culturelle et festive est directement adressée aux familles et aux « grands publics », essentiellement lors des congés scolaires ou de fin de semaine. Enfin, les publics professionnels, élus, associatifs et les partenaires du conseil départemental sont régulièrement invités lors de manifestations professionnelles, colloques, assemblées générales et forums.

L'entrée thématique, pour découvrir, apprendre et débattre. Découvrir et se ressourcer tout d'abord, autour d'un espace emblématique au sommet de la colline de Sion et dans un bâtiment patrimonial magnifiquement réhabilité, avec un parcours d'exposition ludique et « dépaysant ». Apprendre ensuite, avec l'exposition permanente et temporaire dédiée aux évolution de nos paysages, mais aussi apprendre des autres avec la volonté de l'exemplarité dans la gestion environnementale du site et la mise en lumière des bonnes pratiques, citoyennes ou professionnelles. Débattre enfin, suite à l'échange et aux questionnements induits par l'approche paysagère, puisque chacun des évènements de la programmation est conçue dans un logique d'écocitoyenneté et de participation active des publics.

Espace de découverte et d'animation, le projet Cité des paysages invite donc tous les publics et les territoires à croiser leurs regards, comprendre la biodiversité et la complexité des dynamiques paysagères, mais aussi et surtout prendre conscience qu'ils en sont les acteurs…

6 points-clé
EN MATIÈRE DE PAYSAGE

D'après l'allocution de Jean-Pierre Thibault – Ministère de l'environnement et du développement durable*

Un projet de territoire repose sur le trépied « population-élus-techniciens ».

La qualité de l'espace perçu doit être à la fois le moteur et l'indicateur de réussite de tout projet d'aménagement. Il est donc trois clés de réussite d'un aménagement du territoire résolument qualitatif à toutes ses échelles

• des citoyens éduqués à la lecture de l'espace qui les entoure.

Les actions citoyennes se sont multipliées pour contester un équipement ou remettre en cause un document d'urbanisme. Le point de départ est souvent la perturbation d'un paysage, mais la culture paysagère de nos concitoyens reste très sommaire et les actions qu'ils entreprennent sont donc à dominante conservatrice, entre nostalgie et fatalisme. Avec les progrès en matière de connaissance, de lecture et de pédagogie des paysages, les conditions sont réunies pour proposer une stratégie d'ensemble d'éducation populaire aux paysages.

• des élus conscients du capital de cohésion sociale et de développement économique que représente la qualité paysagère de leur territoire.

Personne ne peut nier l'attachement profond des élus locaux à leurs territoires. Mais il faut reconnaître également la faiblesse de leur formation aux compétences techniques, et les solutions de l'ingénierie sont trop souvent partielles ou formatées. Pourtant l'évolution de la sociologie des élus crée une demande croissante pour des solutions globales, concertées et d'inspiration paysagère. Il faut donc échanger sur les bonnes pratiques et les amplifier...

• une ingénierie de l'aménagement mieux dotée, mieux répartie et véritablement reconnue pour ses qualités de médiation et de conception spatiale.

Les professionnels du paysage en France sont en nombre limité par rapport aux pays voisins. Leur pratique s'est longtemps focalisée sur la conception et la réalisation de projets en milieu urbain ou périurbain. Le travail à l'échelle des grands territoires, l'intervention dans les processus de planification spatiale, l'organisation de démarches participatives restent minoritaires dans la pratique des agences, et peu rémunératrices. Il faut que les attentes sociales soient mieux explicitées voire formalisées.

** Jean-Pierre Thibault représentait le ministère dans le prolongement de l'inauguration de la Cité des Paysages par madame la Ministre Ségolène Royal en juin 2015.*

© Espece d'espace

Trois « vertus » et trois « défis » sont posés en matière paysagère :

1 une approche intégratrice

Le paysage ne prétend pas être ou devenir une politique publique additionnelle, un supplément qualitatif, ou une « cerise sur le gâteau ». L'approche par le paysage oblige au contraire à considérer le territoire dans sa globalité et sa cohérence; il vise à fédérer des politiques souvent isolées…

une approche facilitatrice 2

La plupart des politiques publiques, notamment environnementales, font appel à des techniques ou à des sciences complexes dont la concrétisation paraît lointaine à nos concitoyens, et dont la technicité inquiète. Or, toutes ces politiques ont toutes une traduction spatiale et paysagée ! Le paysage est une clé d'entrée simple pour des politiques publiques souvent complexes…

3 une approche participative

Le paysage est une « partie de territoire telle que perçue par les populations ». Il ne peut donc valablement y avoir de politique paysagère ou de politique qui sollicite le paysage sans que la population soit consultée sur son cadre de vie ou sur les aménagements susceptibles de le faire évoluer.

le défi de la transition énergétique 1

L'époque du « tout pétrole » a eu des conséquences très lourdes sur le paysage des pays développés… La transition énergétique, en remettant en cause ce modèle, va entraîner des modifications substantielles sur les territoires : dispositifs de production d'énergie renouvelables (éoliennes, panneaux solaires), villes plus compactes, nature plus présente, production de bois-énergie…

2 le défi de l'agro-écologie

L'intensification agricole a eu des conséquences très fortes sur le visage de nos campagnes, entre la régression des structures bocagères, et l'abandon de terroirs non mécanisables… L'orientation agro-écologique qui est promue aujourd'hui va générer un nouveau type de paysage rural. L'agriculture et la forêt occupent près des neuf dixièmes de notre territoire !

le défi de la ville durable et des lisières urbaines 3

L'artificialisation d'un département tous les sept ans est évidemment une tendance insoutenable de l'aménagement du territoire français. Le contre-modèle qui se construit sera sans doute constitué de villes plus durables où la « nature » et les matériaux régionaux auront leur place, et de « campagnes urbaines » mêlant productions vivrières, découverte des milieux naturels et habitat durable…

© Espace d'espace

Les idées fortes

DE LA JOURNÉE

Des idées fortes déclinées tout au long de la journée peuvent s'appliquer à toute démarche de mise en valeur paysagère :

►La nécessité de travailler ensemble, de jouer collectif et partenarial,

Une nécessité rendue encore plus urgente et importante avec la région ALCA, et les partenariats transfrontaliers avec la Grande Région...

►L'obligation d'intégrer la dimension économique, puisque le paysage dans ses diverses acceptions et déclinaisons est un appui à l'économie d'un territoire.

On pense au puissant vecteur de développement touristique qu'il représente. Plus largement, le paysage est l'image qu'un territoire renvoie de lui-même, dans ses composantes économiques et humaines.

►La communication doit être intégrée dès le « début du début » d'un projet

Elle est un facteur majeur de la réussite des projets complexes (Paysages de la Champagne, Réserve de la Biosphère, Massif Vosgien et Destination Vosges, Biodiversité, Ecologie urbaine et mobilisation des habitants, projets de développement des territoires…)

►Il est utile, voire indispensable, de mutualiser et de rendre accessibles les outils.

A titre d'exemple, la journée a permis de (re)mobiliser auprès des participants la banque de 20.000 photographies aériennes obliques du CERPA/Université de Lorraine…

►L'implication systématique et organisée, dès le début d'un projet, de la population, de l'habitant et du citoyen,

►La « rentabilité » d'un marketing territorial… et paysager.

Ce n'est pas un « gros mot », et plutôt une nécessité. La Champagne va s'engager dans des campagnes de marketing touristique renforcées avec son classement par l'UNESCO. Destination Vosges est, avec l'appui d'Atout France, un grand acteur de la séduction touristique, tout comme l'Agence d'Attractivité de l'Alsace…

►La réflexion/action sur la quadrilogie « paysages + patrimoine + culture + offre gourmande » vient nourrir, construire et renforcer un projet de territoire.

Le thème est, avec talent, spécialement mobilisé par le Parc Naturel Régional de Lorraine.

►Pas de paysage sans foncier !

« Côte à Côte vignoble 2020 » est une initiative forte, sans doute unique en France, qui va permettre sur 50 hectares de « reconquête foncière» de planter 40 hectares de vignobles, d'améliorer des exploitations, et d'implanter de nouveaux viticulteurs…

►Les compétences d'ingénierie nécessaires pour dessiner et imaginer les paysages de demain.

De la réhabilitation des friches industrielles aux prochains visages de la ruralité avec les nouveaux enjeux agricoles, l'agroforesterie, l'agropastoralisme, la réouverture des paysages, l'urbanisme durable : chaque thématique induit des compétences spécifiques et expertes, et la participation de professionnels de haut niveau.

ZOOM

SUR LE FORUM DES INITIATIVES

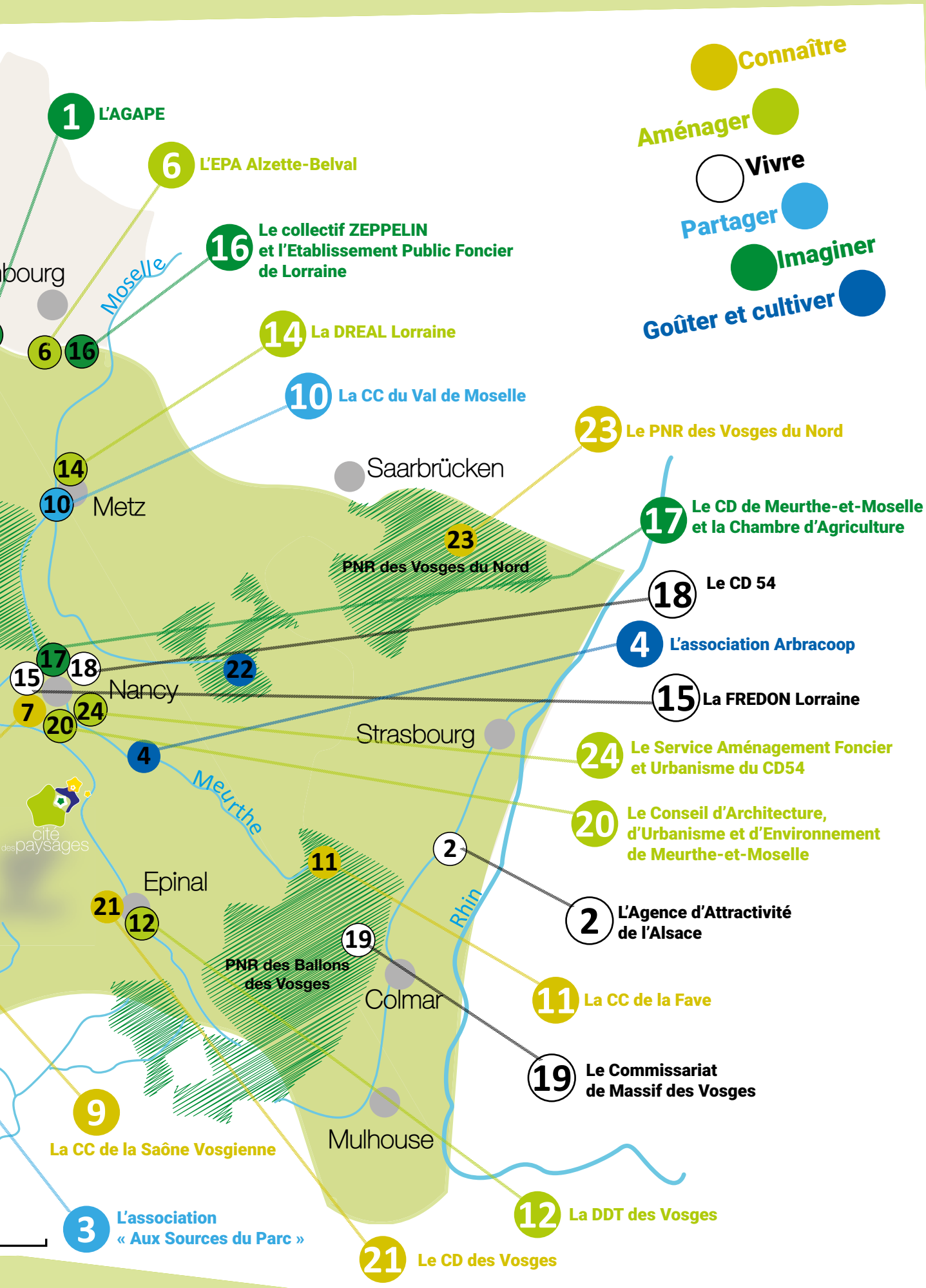

conception : Laura Gillot-CD54

1 - L'AGAPE
agence d'urbanisme et de développement durable de la Lorraine Nord et ses « envie de quartiers »
www.agape-ped.org

2 - L'Agence d'Attractivité de l'Alsace
et le lien « tourisme et paysages »
www.alsace.com/

3 - L'association « Aux Sources du Parc »
ou l'émergence d'un nouveau Parc Naturel transrégional
http://projet-pnr-sources-saone-meuse.fr/

4 - L'association Arbracoop
et la Bergerie des Anges valorisent l'agroforesterie et les « paysages dans l'assiette »
yloppion@arbracoop.coop et bergeriedesanges@yahoo.fr

5 - L'Atlas transfrontalier Champagne-Ardenne-Wallonie
et la coopération européenne autour du paysage
helene.gaudin@developpement-durable.gouv.fr

6 - L'EPA Alzette-Belval
et la requalification de l'ancien site sidérurgique
www.epa-alzette-belval.fr/

7 - L'Université de Lorraine
et les travaux du laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement
http://loterr.univ-lorraine.fr/

8 - La Chambre d'Agriculture et les Communautés de Communes du Toulois et de Colombey-Sud Toulois,
luttent contre l'enfrichement des Côtes de Toul et favorisent l'installation de nouvelles vignes et de jeunes professionnels : le projet « Côte à Côte – vignoble 2020 »
www.pays-colombey-sudtoulois.fr
www.cctoulois.com
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr

9 - La communauté de communes de la Saône Vosgienne
dans sa démarche Plan Paysage
www.cc-pays-saonevosgienne.fr/

10 - La communauté de communes du Val de Moselle
et le Plan de Paysage interdépartemental
www.val-de-moselle.com/

11 - La communauté de communes de la Fave
pour son Plan de Paysage
www.favemeurthegalilee.fr/

12 - La Direction Départementale des Territoires des Vosges
valorise les démarches d'urbanisme intercommunal
http://www.vosges.gouv.fr/

13 - La DREAL Champagne-Ardenne
et la patrimonialisation des paysages de la Montagne de Reims
www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/

14 - La DREAL Lorraine
et l'Action de l'Etat en matière de paysages
www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/

15 - La FREDON Lorraine
et la gestion raisonnée et écologique des espaces verts
www.fredon-lorraine.com/

16 - Le Collectif ZEPPELIN (57950 Montigny-lès-Metz) et **l'Etablissement Public Foncier de Lorraine** pour une démarche paysagère aboutie basée sur la concertation avec les riverains et les acteurs du territoire
zeppelincollectif@gmail.com
www.epfl.fr/

17 - Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la Chambre d'Agriculture
pour le programme pédagogique « paysage en partage »
www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr/

18 - Le conseil départemental 54
et son Plan départemental des randonnées de Meurthe-et-Moselle
http://www.rando.meurthe-et-moselle.fr/

19 - Le Commissariat de Massif des Vosges
et le contrat de Destination « Je vois la vie en Vosges »
http://www.lorraine.pref.gouv.fr/index.php?articleid=374

20 - Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Meurthe-et-Moselle
et les aménagements respectueux des paysages
www.caue54.com/

21 - Le conseil départemental des Vosges
et son Atlas des Paysages
www.vosges.fr/

22 - Le Parc Naturel Régional de Lorraine
pour les filières courtes « Les boutiques du Parc », le tourisme ornithologique, le cyclotourisme et la démarche des vergers gourmands
www.pnr-lorraine.com/

23 - Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
et son observatoire photographique
www.parc-vosges-nord.fr/

24 - Le Service Aménagement Foncier et Urbanisme du CD54
pour un urbanisme durable et de qualité
www.meurthe-et-moselle.fr/

25 - Les Randonneurs du Saintois
et le paysage par la randonnée
loup.andre.54@wanadoo.fr

Les témoignages d'une paysagiste de Franche-Comté, Fanny Cassani
cassani.fanny@sfr.fr

Maisons Paysannes de France
et le partage avec les habitants des paysages ruraux
www.maisons-paysannes.org

ANNUAIRE

Les perspectives
DE LA JOURNÉE

La journée des Paysages et de la Biodiversité du 25 Septembre 2015, organisée conjointement avec la DREAL Lorraine qui pilote l'action de l'Etat en région en matière de Paysage, a été inscrite dans le parcours inaugural de la Cité des Paysages. D'autres rencontres professionnelles sont intervenues en 2015, notamment la Journée « Sols » en octobre, les rencontres internationales du Réseau Education au Développement Durable de la Grande Région en Novembre…

Une première journée Paysage avait été organisée en 2013 sur le site de Sion, en forme de préfiguration du projet de Cité des Paysages et d'installation du site Internet dédié à l'Atlas Départemental des Paysages.
http://vivrelespaysages.cg54.fr/

Vous y trouverez un dossier comportant tous les contenus numériques présentés par les intervenants du 25 Septembre.
2016 et les années à venir verront la montée en puissance de la Cité des Paysages, avec la continuation et l'amplification des programmations culturelles pour tous les publics scolaires et familiaux, pour une éducation populaire aux paysages et à la biodiversité. De nouveaux évènements professionnels vont vous concerner… Nous pensons notamment aux suites du forum des initiatives, avec des temps dédiées aux thématiques des ateliers : connaître les Paysages, les aménager, les goûter, les cultiver, les vivre, les partager et imaginer les paysages de demain… Nous aurons l'occasion d'en reparler !

Plus de 150 participants et contributeurs inscrits à la Journée des Paysages et de la biodiversité. Vous êtes alsaciens, champardennais, lorrains, belges ou luxembourgeois,

il est beaucoup de paysages entre nous, mais les paysages nous rassemblent !

AMBROISE Régis, Président du Collectif Paysages de l'après-pétrole / ANQUETIL Fabienne, Carrefour des Pays Lorrains / ARTS Isabelle, conseil départemental de Meurthe-&-Moselle / AUBERTIN Christophe, STUDIOLADA ARCHITECTES / AUGER Noemi, communauté de communes du Val de Meurthe / BALLAND Sylvain, communauté de communes du Pays du Saintois / BARBIER Catherine, Chambre départementale d'Agriculture / BECK Nicolas, Université de Lorraine / BECKER Pierre, architecte conseiller, CAUE de Meurthe-et-Moselle / BENTZ Myriam , gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg / BONNEVAL Philippe, Conseil Départemental 54 / BRAULT Sophie, CD 54 territoire du Lunévillois / BROCHOT Céline, FREDON Lorraine / BROLLY Suzanne, Communauté Urbaine de Strasbourg / BRUNET Clément, LOrraine Association NAture – LOANA / CAILLOUX René, Maire d'Arnaville / CALIN Cécile, Aménagement et Urbanisme CD 54 / CANTEAU Bastien, Volontaire service civique / CASSANI Fanny, Paysagiste / CHARPENTIER Didier, CD 54 / CHASSATTE Yann, Association l'Atelier Vert / CHRETIEN Aurélien, CD 54 / CHRETIEN Laëtitia, Volontaire service civique / COINSMANN Gérard, Communauté de communes du Val de Meurthe / COLLINMAIRE Guillaume, Parc Naturel Régional de Lorraine / COLNET Ingrid, Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne / COLNET Marion, Parc Naturel Régional de Lorraine / COMUNELLO Caroline, CPEPESC LORRAINE / COUTEAU Jean-Pierre, Commlunauté de Communes de Hazelle en Haye / CREPET Estelle, La Grange aux Paysages / CRISNAIRE Régis, CD 54 / DAGUERRE-JACQUE Patricia , Val de Lorraine Sud / DALENCONTE Pierre, Concepteur graphique / DANDOY Jean-Marie, Collectif Ecouter Voir / DEDINGER Valentine, Agence d'Attractivité de l'Alsace / DELANCHY Francis, Animateur coordinateur / DELRUE Jean-Marie, DREAL Lorraine / DI SCALA Gérard, Maisons Paysannes de France / DINCHER Vanessa, Volontaire service civique / DODET Jean Pierre,CD 54 / DUCHENE Séverine, Cité des Paysages / DUCOS Cigaline, ZEPPELIN paysagistes / DUPRE Maud, Cité des Paysages / DUJARDIN Célia, Chambre d'agriculture 54 / DURANDET Valentine, apprentie / EDELBLUTTE Simon, Université de Lorraine / ELVINGER Nora, Ministére du Développement Durable et des Infrastructures / FOURNET Claire, Cité des Paysages / GAUDIN Hélène, DREAL Champagne-Ardennes / GAZAY Camille, DREAL Lorraine / GENTILS Clément, SAFER Lorraine / GEORGES Annette, Collectif Ecouter Voir / GIGLEUX Céline, Eurométropole Strasbourg / GILLOT Laura, cité des Paysages / GIRAULT Sophie, Parc naturel Régional de Lorraine / GODFROY Guillaume, Association «Aux Sources Du Parc», Maisons paysannes de France / GOUERY Xavier, Maison du tourisme Terre de Lorraine / GRANGER Benjamin, Volontaire service civique / GRIFFATON Dominique, Chambre d'agriculture 54 / GRIVEL Pierre, Maison Notre Dame / GUERARD Benoît , Pays Terres de Lorraine / GUYOT Mathilde, Communauté de Communes du Toulois / GYSIN Stéphanie, conseil départemental des Vosges / HAILLANT Didier, CD54 / HAINZELIN Francis, communauté de communes du Val de Meurthe / HOUILLON Eliane, Paysagiste / HURON-BELLOT Nathalie, DREAL Lorraine / HUSSON Jean-Pierre, Université de Lorraine / HUSSON Matthieu, CAUE 54 / JACOB Rita, SYCOPARC Vosges du Nord / JACQUET Michel, CD54 / JACQUEY Florence, Sommet de la grande Région / JACQUOT Anne-Cécile, Omnibus Paysages / KALAN Valentin, Cité des Paysages / KERSTETTER Sylviane, Direction Départementale des Territoires de Meurthe & Moselle / KAYSER Nicolas, Cité des Paysages / KOBES Nathalie, Direction Départementale des Territoires des Vosges / LACAS Fabien, Cité des Paysages / LACAZE Corinne, Académie de Nancy-Metz / LAIGRE Marie-Pierre, DREAL Lorraine / LAMBREY Julie, LORINAT / LARUELLE Christelle, FREDON Lorraine / LAYBOURNE Anne, Commissariat de Massif / LE GUYADER Alicia, Fédération FLORE 54 / LE HOUARNEAU Patrice, Ecole horticulture Roville Aux Chênes / LEBLANC G. Lorraine Association NAture LOANA / LECOMTE Julien, MATUTINA / LEDAUPHIN Stéphane, La Compagnie des Anes / LESSIG Karine, Cité des Paysages / LOPPION Yann, ARBRACOOP et l'agroforesterie / LOUP André, Association des Randonneurs du Saintois / LOUYOT Annelise, Chambre départementale d'agriculture 54 / LUCE Delphine, Communauté de Communes du Sânon / MAETZ Bernard, Communautés de Communes de la Fave / MANGIN Pierre, Cité des Paysages / MANGIN Denis, CD 54 Terre de Lorraine / MARCHAL Isabelle, CD 54 / MARCHAL Jacques, Cité des Paysages / MARCHAL Etienne, Fédération Française de Randonnée / MARTZ Bernard, mairie de Grande Fosse / MATHIEU Christelle, G.A.E.C. de l'Altiplano / MATHIEU Alexandre, Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine / MATTIOLI Andréa, Communauté de Communes du Val de Moselle / MIGEON Jean-Louis, Direction des Territoires de la Meuse / NAMBLARD Marc, Audio-Naturaliste / NICOLAS Cathy, Communauté de communes de la Vezouze / NORMAND Audrey, Vice-Présidente du conseil départemental de Meurthe-&-Moselle / PANNETIER Bernard, Fédération Française de la Randonnée Pédestre / PENNEL Mélanie, Sens & Paysage – Epinal / PEPIN Isabelle, Paysagiste Fédération Française du Paysage / PESENTI Danièle, DREAL Lorraine / PHILIPCZYK Anne, Parc Naturel Régional de Lorraine / PHILIPPE Samantha, DREAL Lorraine / PIERREL Roselyne, CD54 / PLUMET Pascal, Graine Lorraine / POINAS Christel, DREAL Lorraine / PREVOT Matthias, ZEPPELIN Paysage / POIREL Gilbert, Cité des Paysages / PROTOIS Thibaut, Cité des Paysages / RENDA Frank, Etablissement Public Foncier de Lorraine / REVEST Corinne, Chambre d'agriculture 54 / RIFF Pascal, Territoires Durables / RIGOLOT Cassandra, Volontaire service civique / RIGOLOT Raynald, Fédération FLORE 54 / ROSAL Julien, DREAL Lorraine / ROUYER Laurent, Chambre d'agriculture 54 / SANGNIER Marie-Pierre, CD 54 / SCHEUER Rachel, La Grange aux Paysages / SCHOENSTEIN Olivier, Association NEOMYS / SCHWAGER-GUILLEMENET Thomas, agence Landschaft paysage / SIBLET Jean-Philippe, Muséum National d'Histoire Naturelle / SIMON Marie, Eurométropole Strasbourg / SIMONIN Thomas, Cité des paysages / SLOWENSKY Anne Laure, CD 54 / SOULIER Gilles, Communauté de Communes du Val de Moselle / TALLIER Gilles, ONF / THIL Marie Sophie, AGAPE / VALOIS Thibault, Directeur Cité des Paysages / VAN DEN BERG Jules, volontaire service civique / WEILL Thierry, Thierry WEILL Paysage / WENDLING Henri-Georges, Maisons Paysannes de France / WENDLING Mathilde, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord / WOZNY Myriam, Service départemental d'aménagement et du patrimoine Moselle.

cité des paysages

MEURTHE & MOSELLE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement LORRAINE

Cité des paysages
13 rue Notre Dame - Saxon-Sion
03 83 25 17 53
www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr
http://vivrelespaysages.cg54.fr/

imprimerie CD54 - conception : C. Zuccali-CD54 - janvier 2016 IMPRIM'VERT